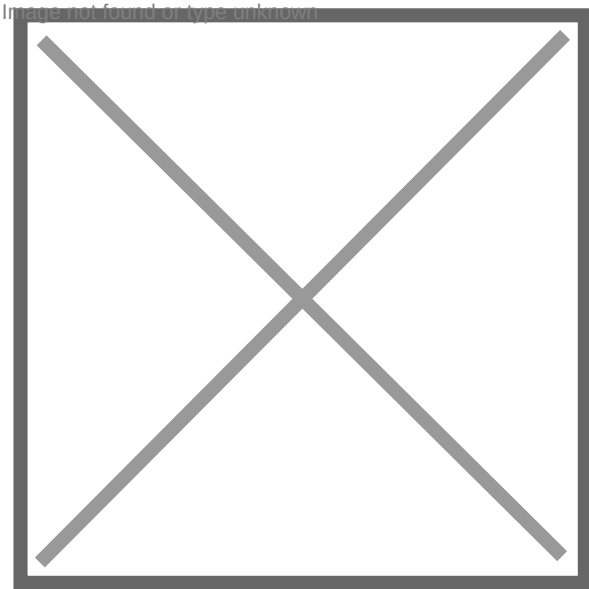




quels sont mes recours?

Par **petula68**, le 01/08/2019 à 15:46

Bonjourrrrrrrrr y a quelques temps, je suis venue sur cette partie du forum, ou vous m'avez très bien conseillé.rnrrrrAujourd'hui, je reviens vers vous afin d'être à nouveau conseillé.rnrrrrJe vais résumer ma situation.rnrrrrEn février 2019, mes soeurs m'envoient un mèl, m'obligeant à donner des sommes d'argents, afin de payer l'eHpad de notre mère, chose normale jusqu'à là.rnrrrrJe verse donc la somme demandée chaque mois.rnrrrrElles me reproches de ne pas rendre visite à ma mère tous les mois je réside à (700km de ma mère)...bref.rnrrrrUne autre fois je reçois(mai) une assignation à comparaître devant le tribunal, (chambre des familles), où ma mère m'attaque pour "obligation alimentaire". Je reste sur le C** et de l'argent de poche, pour ses frais quotidiens, (cigarettes, vêtements, ect....), je m'aperçois lors du dossier, qu'elle mentionne des soit-disants appartements que je louerai....De plus que je gagne confortablement ma vie!!(désolée je travaille pour ça)...Que mes soeurs ne sont pas solvables, ect.....rnrrrrJe ne comprends pas trop sa démarche, alors que j'envois des colis régulièrement, en y mettant bien les besoins qu'elle me demande.rnrrrrNe comprenant pas, je décide de lui téléphoner, de là ma mère m'explique, qu'elle n'est pas au courant de cette démarche, (il faut savoir que ma mère a eu une rupture d'anévrisme, il y a 30 ans), donc je comprends que mes soeurs ont monté tout ce dossier, et ont fait signer ma pauvre mère.rnrrrrDonc j'attends mon rdv pour le 12 août 2019.rnrrrrDernièrement, (juin 2019) je reçois une lettre AR, de mes soeurs.rnrrrrObjet : désistement..... Avec les gentilles reproches, qui vont bien avec...rnrrrrDe là, je tel de suite au tribunal, la secrétaire me demande, d'envoyer en scan, la lettre de mes soeurs qu'elle remettra au juge.rnrrrrLe lendemain je reçois, un coup de tel, et c'est la juge!!!!rnrrrrUn dialogue est alors ouvert, elle ne comprend pas trop la démarche de mes soeurs, et comprend, la distance entre ma mère et moi, me demande si je lui tel régulièrement, et envois des colis, qu'elle validera, elle remarquera que la lettre de mes soeurs est attaquante!!! Elle finira par me dire, voulez-vous poursuivre?????je dis que non!!! car je sais que j'envois les sommes demandées... Et que je ne désire pas poursuivre, de là, elle finira par me dire, je vais téléphoner à vos soeurs.....rnrrrrMais?????je trouve ça, plutôt louche, donc je téléphone à l'eHpad de ma mère, en

demandant une facture, et de savoir le solde....rnrnEt là j'apprends, que depuis fevrier 2019, ma mère est prise en totalité par le "conseil régional" de son département....rnrnJe n'ai jamais été averti par mes soeurs et depuis 5 mois je verse des sommes sur le compte de ma mère, (une de mes soeurs à procuration sur son compte)...rnrnJe me sens un peu, beaucoup, trahie, et comprends l'annulation du tribunal...rnrnJe suis une personne bien gentille, mais là j'ai le sentiment d'avoir été abusée par mes soeurs, maintenant je dis "STOP" donc je vous demande, si j'ai des recours????rnrnMerci de m'avoir lu jusqu'au bout.